

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es} } Etranger	10 fr.	SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
		15 fr.	

2902 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 24 avril :*

MM. Valas, Forest, Nicod, Chartier, Guinier, Bruyère, Carél, M^{lle} Sanceau, MM. Lescure, Guyot, Timon-David, M^{me} Vaux, MM. Balestre, Andreini, Maini.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 8 Mai 1928, à 20 heures.1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 24 avril.2^o Présentation de :

M. Thivind (Jean), Coutouvre (Loire), par MM. Goutaland et Larue. — M. Théodore (Olivier), administrateur délégué de la Société Anonyme de l'Imprimerie A. Rey, 14, place de la Martinière, Lyon (1^{er}), par MM. Riel et Beauverie. — M. Ochoterena (D^r Isaac), professeur de biologie à l'Université Nationale, Rosal 36, Colonia del Valle, D. F. Mexico (Mexique). — M. Brasavola de Massa (Alberto), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, Avio, Trentino (Italie), *Coléoptères et Hémiptères hétéroptères du Trentin, Lamellicornes d'Europe et du Bassin de la Méditerranée*, par MM. Riel et Nicod. — M^{lle} Drevet (Marie), 3, rue des Capucins, Lyon (1^{er}), par M^{me} Damians et M. Riel. — M. Veyret, horticulteur, Liergues (Rhône), par MM. Roche et Royer. — M. Rangel (Eugenio), Praia de Icarahy, 369, Niteroy, E. do Rio

(Brésil), par MM. Riel et Nicod. — M^{me} Chapignac, 6, rue Pizay, Lyon (1^{er}), par MM. Kauffmann et Pâtissier. — M. Cusin, directeur de l'École pratique de commerce et d'industrie, rue Carnot, Roanne (Loire), par MM. Combet et Larue. — M. Barthe (D^r René), 148, boulevard Dequevauviller, Gennevilliers (Seine), *Coléoptères*, sp. *Staphylinides*. — M^{me} Patouillard, 32, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine). — M. Delamain (Jean), La Branderaie de Gardé Epée, par Jarnac (Charente), par MM. Riel et Nicod.

3^o M. le D^r RIEL. — Compte rendu de l'excursion du 29 avril à Rivolet.
4^o Communications diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 21 Mai, à 20 heures

- 1^o M. R. KUHNER. — Une nouvelle espèce de *Rhodocybe* R.-Maire.
- 2^o Présentation de Champignons frais.

GRUPE DE ROANNE

Ordre du jour de la Séance du Lundi 14 Mai, à 20 h. 30
(Palais de Justice, 2^e étage)

- 1^o M. LARUE. — Le Gui avec présentation d'échantillons.
- 2^o M. PERRET. — Les Champignons comestibles de printemps avec présentation d'échantillons.
- 3^o Communications diverses.

Excursions;

Excursion botanique et mycologique publique. — Dimanche 13 mai, à l'Hôpital-sur-Rhins. Rendez-vous à la gare de l'Hôpital, à l'arrivée du train partant de Roanne à 12 h. 40.

Pour les explications, réunion à 16 heures, au croisement des routes de Neaux et de Vendranges.

Il est rappelé que l'excursion à Glozel aura lieu le 20 mai (pour les détails, se reporter au *Bulletin* n^o 7; clôture de l'inscription à la librairie Lauxerois rue du Lycée, le 10 mai).

GRUPE DE VILLEFRANCHE

Séance du Mardi 15 Mai, à 20 h. 30, salle de la Mairie, rue Nationale.

- M. RAFFIN traitera : les Glaciers polaires, inlandsis, icebergs, banquises. La vie des peuplades polaires. L'homme préhistorique en France lors de la dernière période glaciaire : l'âge du Renne.
Présentation et détermination d'échantillons divers.
Communications diverses.

EXCURSIONS

Excursion mycologique, botanique et entomologique. — Dimanche 13 mai, sous la direction de M. le D^r RIEL. Rendez-vous à la gare de Virieu-sur-

Bourbre, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 4 h. 50; de Bourgoin à 6 h. 17, de La Tour-du-Pin à 6 h. 48. Retour par le train de 18 h. 45.
Repas dans le sac.

Excursion mycologique. — Dimanche 20 mai, sous la direction de M. POUCHET. Rendez-vous à la gare de Charbonnières, à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Paul à 13 h. 42.

EXCURSION DE VALENCE A CRUSSOL

Excursion mycologique, botanique et entomologique. — Dimanche 20 mai, sous la direction de MM. RÉVEILLET et RIEL, à Crussol. Rendez-vous au Pont de Saint-Péray, près de l'hôtel Badet, à l'arrivée du tramway électrique partant de Valence à 13 h. 30. Montée au château, puis excursion sur la crête du Rocher de Crussol jusqu'à l'ancienne carrière. Descente par la carrière et les jolis bois de pins du versant Ouest pour arriver à Saint-Péray, derrière le château de Beauregard, vers 17 h. 30 ou 18 heures.

EXONÉRATION

M. René TISSOT s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 14 Janvier 1928

M. le professeur LESBRE, président de la Section, empêché, est suppléé par M. le professeur GUIART, vice-président.

M. le Dr LÉON THEVENOT, président sortant, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Au moment de quitter le fauteuil de la présidence, je tiens à vous remercier une fois de plus de l'insigne honneur que vous m'avez fait en m'appelant, il y a un an, à diriger vos travaux. Et je vous remercie surtout de l'intérêt que vous avez témoigné à tout ce qui concerne l'anthropologie ; de la régularité avec laquelle vous êtes venus entendre les communications de nos collègues. N'était-ce pas là d'ailleurs la meilleure façon de leur montrer combien vous avez su apprécier leur haute valeur scientifique ? Que M. le professeur GUIART, M. le colonel CONSTANTIN, M. MAYET, M. TASSET (pour ne citer que quelques-uns d'entre eux), veuillent bien me permettre de leur exprimer l'expression de notre profonde gratitude. Mais une Société qui veut vivre et prospérer ne doit pas seulement limiter son activité au cadre étroit de sa salle des séances, et se cantonner dans une tour d'ivoire ; elle doit rayonner en dehors. C'est ce que vous avez bien compris. Le brillant succès obtenu par l'excursion que M. le professeur DEPÉRET et M. MAYET nous ont fait faire cet été sur les terrains glaciaires dans la région lyonnaise leur ont montré que les amis de l'Anthropologie n'hésitent pas à se déplacer pour aller étudier sur place les faits tangibles sur lesquelles reposent toutes les

directives scientifiques. Vous rappellerai-je plus récemment quelle foule se pressait à la belle conférence de M. DEPÉRET, de nos collègues MAYET et ARCELIN sur cette brûlante question de Glozel ; c'est aussi qu'au lieu de se perdre dans des diatribes d'une violence souvent regrettable, ils avaient su, dans le langage modéré et académique dont on ne doit jamais se départir, vous exposer ce qu'ils avaient vu et ce qui leur paraissait découler de leurs constatations.

De pareilles réunions ont eu la réussite qu'elles méritaient et je m'en réjouis, non seulement pour nos conférenciers, mais pour notre Société elle-même. N'est-ce pas là la meilleure méthode de vulgarisation de notre œuvre ; n'est-ce pas la meilleure façon de faire connaître au grand public l'Anthropologie, la meilleure façon de nous amener des adhérents ? Je souhaite que d'autres de nos collègues s'engagent résolument dans cette voie, que désormais de pareilles réunions soient encore plus fréquentes qu'elles ne l'ont été l'année dernière, et en exprimant publiquement votre désir et votre espoir, je ne doute pas que cet appel ne soit entendu par tous ceux qui ont à cœur de collaborer au recrutement, au succès de notre Société.

Je m'en voudrais, Mesdames et Messieurs, d'abuser plus longtemps de vos instants, de vous priver du plaisir d'entendre les communications qui sont inscrites à notre ordre du jour. En cédant la place à M. le professeur LESBRE, laissez-moi simplement lui dire combien nous avons été heureux, en l'appelant à notre présidence, de rendre hommage non seulement à la haute compétence du savant, mais aux qualités si délicates de l'homme privé. Laissez-moi vous dire à tous une fois de plus, merci.

M. le professeur GUIART expose la question de la *race Galate* :

La question des races humaines en Europe est une des plus complexes qui puissent être en raison du brassage intense des éléments ethniques au cours des millénaires.

On peut envisager :

1° De grands dolichocéphales blonds, correspondant à la *race Nordique* de DENIKER et occupant seulement deux départements : le Nord et le Pas-de-Calais ;

2° De grands brachycéphales blonds, non encore décrits, groupés dans vingt-huit départements occupant le Nord et l'Est de la France, mais dont les individus les plus typiques s'observent actuellement en Lorraine, en Franche-Comté et en Savoie ; nommée par M. GUIART : nouvelle *race Galate* ;

3° De petits brachycéphales blonds, occupant quinze départements groupés surtout dans l'Ouest et dans le Centre et paraissant correspondre à la *race Orientale* de DENIKER ; mais la taille n'étant qu'un caractère secondaire, il s'agit, plus vraisemblablement, d'une variété petite de la race précédente, due au mélange de Galates et de Celtes ;

4° De grands brachycéphales bruns, occupant seulement trois départements et paraissant correspondre à la *race Adriatique* ou *Dinarique* de DENIKER ; pour moi, je serais encore tenté d'admettre qu'il s'agit d'une variété grande de la race suivante, due à un mélange différent de Galates et de Celtes ;

5° De petits brachycéphales bruns, occupant trente-six départements groupés dans l'Ouest, le Centre, le Sud-Ouest et le Sud-Est ; cette race française de première importance correspond à la *race Celtique* de BROCA, encore appelée *race Occidentale* ou *Cénévole* par DENIKER et *race Alpine* par RIPLEY ;

6° De petits dolichocéphales bruns occupant cinq départements : trois à l'Ouest, la Gironde, la Dordogne et la Haute-Vienne ; un au Midi, les Pyrénées.

nées-Orientales, et enfin la Corse ; cette race correspond à la *race Méditerranéenne* de RIPLEY ou *race Ibéro-insulaire* de DENIKER.

La race Galate a pris une place de tout premier plan dans la formation de la nation française dans les temps historiques. Alors que la race Celtique était déjà en place venue sur notre sol au cours des temps néolithiques, par l'Anatolie, les Balkans et la vallée du Danube, la *race Galate* serait venue par le nord de la mer Caspienne et de la mer Noire et n'aurait fait son apparition en Europe qu'au début de la période historique. Les deux races sont originaires d'Asie ; ce sont, suivant l'expression de Sergi, des *racés eurasiatiques*.

M. le Dr MAYET indique l'intérêt biologique, sociologique et ethnologique des *groupes sanguins*.

Lorsqu'on injecte le sang d'une espèce animale donnée dans la circulation d'un animal d'une autre espèce, les globules du sang étranger sont aussitôt détruits et leur hémoglobine, mise en liberté, apparaît quelques minutes après dans l'urine.

Une réaction semblable peut se produire également entre individus de la même espèce. Cette constatation a conduit à la notion des *groupes sanguins*.

Elle a immédiatement pris une importance capitale dans la technique de la transfusion du sang.

Elle permet d'éclaircir certains problèmes délicats susceptibles de se poser en médecine légale.

LANDSTEINER a découvert la présence d'hémolysines et d'isohémolysines permettant d'identifier trois groupes sanguins parmi les êtres humains (1904).

Il existerait dans le sérum humain deux facteurs, A et B, qui peuvent se manifester soit séparément, soit ensemble, ou faire défaut complètement — c'est-à-dire que l'on peut rencontrer chez l'homme, suivant les individus, des globules rouges appartenant respectivement aux groupes A, B, AB ou O (zéro, c'est-à-dire « non A », « non B »).

Les réactions possibles sont, pour les quatre différents sérums en présence des globules rouges des différents individus :

SÉRUMS		A	B	AB	O
—	—	—	—	—	—
Globules rouges	A.	—	+	+	—
—	B.	+	—	+	—
—	AB.	+	+	+	—
—	O.	—	—	—	—

En chirurgie, pour la transfusion du sang, il faut de toute nécessité que le sang du *donneur* ne soit pas incompatible avec celui du *récepteur*.

Dans l'identification des criminels, pour la détermination de la race d'un sujet donné, les groupes sanguins fournissent des données intéressantes.

Tout récemment, dans les *Annales de Médecine, légale*, MM. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et ROSSOWITCH ont montré son intérêt pour la recherche de la paternité.

C'est là une question qui peut être posée dans la pratique médicale et qui se présente fort embarrassante.

Elle fut formulée une fois comme suit, par une dame à un médecin qui avait toute sa confiance : « Vous connaissez mes quatre enfants. Il est possible que le père du troisième ne soit pas mon mari. Pourriez-vous me donner une certitude ? »

Les données anthropologiques seraient intervenues utilement, notamment la valeur de l'indice céphalique, les rapports, la longueur des membres, etc.

Mais vraiment, pour mesurer anthropométriquement les quatre enfants, voire le mari et la femme, il eût été difficile de trouver un prétexte.

Plus facile à masquer sous un prétexte médical, se serait présentée la notation des groupes sanguins chez le mari et l'enfant incertain. Dans les pays où la recherche de la paternité est légale, l'importance d'un tel examen est de tout premier ordre.

Les travaux de V. DUNGERN et HIRSCHFELD, confirmés par de nombreux auteurs (TOBBUTT, OTTENBERG), ont montré que les deux propriétés sanguines A et B qui appartiennent aux globules rouges, et qui déterminent quatre groupes sanguins (A, B, AB, O), sont constantes et héréditaires. Les règles de l'hérédité des quatre groupes suivent la loi de MENDEL et peuvent être exprimées de la façon suivante :

1^o On ne trouve jamais chez un enfant le groupe sanguin qui n'existait pas au moins chez un des parents (mère ou père) ;

2^o Les propriétés A et B peuvent être héritées indépendamment. Ainsi par exemple, si les parents appartiennent au groupe AB, les enfants peuvent appartenir soit au groupe A, soit au groupe B ou au groupe AB.

Se basant sur ces deux principes, on peut construire les règles qui permettent l'élimination de la paternité.

Si on a :

Enfant B ou AB.	}	On élimine comme père. A		
Mère A				
Mère B	}	—	—	B
Enfant A ou AB.				
Mère O	}	—	—	B
Enfant A ou B				
Mère A	}	—	—	O
Enfant B ou AB.				
Mère B	}	—	—	O
Enfant B ou AB.				
Mère O	}	—	—	A
Enfant A ou AB.				
Mère O	}	—	—	O
Enfant A ou BB ou AB				

Dans un procès devant le Tribunal de Vienne (Autriche), une femme ayant avoué qu'elle avait été en relation avec deux hommes, poursuivait l'un d'eux en reconnaissance de paternité, demandant à être épousée par le père véritable. La combinaison des groupes sanguins était la suivante :

La mère appartenait au groupe.	B
L'un de ces hommes X appartenait au groupe.	B
L'autre de ces hommes Z appartenait au groupe.	A
L'enfant appartenait au groupe.	A

On doit conclure que Z peut être le père (au même titre que tous les hommes répondant au groupe A), mais on peut franchement éliminer X qui appartient au groupe B.

Voici un cas analogue où il s'agissait d'une *identification de nourrissons* :

Dans une maternité, l'infirmière a pris pour les laver deux enfants (garçons) de deux mères qui viennent d'accoucher, mais ayant enlevé par mégarde

les marques qui servaient pour l'identification, elle ne sait plus à quelle mère appartient chaque enfant. Le cas était très difficile. Heureusement la recherche des groupes sanguins donna ici des résultats très probants :

Famille M.

Mère A
Père A

Famille P.

Mère B
Père A

Les enfants appartenaient :

I au groupe A
II au groupe B

Le premier de ces enfants qui répondait au groupe A pouvait appartenir à l'une quelconque des deux familles ; mais le second, qui répondait au groupe B, ne pouvait appartenir qu'à la famille P. Un peu plus tard, certains caractères familiaux confirmèrent le bien-fondé de la conclusion qu'avait permis de tirer l'étude des groupes sanguins.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 16 Janvier

Sur la taxonomie des Lichens et ses rapports avec la taxonomie mycologique

Par M. CHOISY

Ayant été prié par votre président M. POUCHET, de vous faire une causerie sur les Lichens dans leurs rapports — entendez leurs affinités morphologiques — avec les champignons, j'ai accepté, tout simplement de vous causer des champignons particuliers qui, principalement à cause de leur aspect, ont reçu le nom bientôt désuet de Lichens.

La nature a créé là, une des supercheries qui lui sont familières, et là forme quasi phénoménale sous laquelle un Lichen se présente à nos sens a fait que les savants ont, depuis TOURNEFORT, soit deux siècles et demi, consacré un chapitre spécial à des végétaux qui logiquement se répartissent dans chacune des familles actuelles de la Mycologie.

Les Lichens sont des Champignons ; pour les seuls que vous puissiez rencontrer dans nos régions, ce sont des Ascomycètes. Champignons malades, a dit le professeur MOREAU, de Clermont-Ferrand, qui a créé pour eux le terme d'*algocécidies* ; dans quelques cas, et notamment celui des Lichens gélatineux réunis, d'ailleurs à grand tort, dans la même famille des Collémacés, il semble plutôt que ce soient des champignons parasites de Cyanophycées ; mais quoi qu'il en soit ce sont des champignons ; et leur vie commune avec une algue ne présente pas toujours les caractères d'une symbiose parfaite, ni d'un parasitisme évident.

Si la découverte qui, remontant au siècle dernier, a illustré le nom de SCHWENDENER, en démontrant l'identité des cellules vertes des Lichens avec les algues, n'était pas suffisante pour prouver la nécessité de détruire une classe végétale désormais inutile par cause de double emploi, il suffirait de présenter, à ceux qui veulent quand même une classe des Lichens, parce que sans doute ils ne connaissent que les quelques dizaines d'espèces les plus représentatives, il suffirait dis-je de leur présenter les cas limites.

Ils abondent :

Les lichénologues ont un genre *Arthonia* identique à celui de RHEM ; même observation pour le genre *Arthoniopsis*.

Les mêmes rapprochements sont observés dans la famille des Caliciés notamment pour le genre *Sphinctrina* admis par RHEM et le genre *Calicium* lui-même accepté par BOUDIER.

Certaines espèces nettement lichénisées du genre *Bacidia*, appartenant à une famille d'un ordre plus élevé que les précédentes, les Lécidéacées figurent aussi dans la fameuse classification des Discomycètes d'Europe de BOUDIER.

Enfin, dans la même famille, le genre *Biatorella* figure dans tous les ouvrages de lichénographie et de même dans les Discomycètes de RHEM ainsi que dans le *Sylloge* de SACCARDO, vol. VIII, p. 469.

On observera en outre, que, pour établir une classification rationnelle des végétaux basée sur leur phylogénie probable, elle-même établie d'après les affinités des espèces et des genres, il suffirait d'observer que les Lichens comprennent Pyrénocarpés et Discocarpés pour en déduire immédiatement que les premiers s'allient aux Pyrenomycètes, les second aux Discomycètes.

Mais, si l'on va plus loin, on s'aperçoit rapidement que non seulement les relations générales des Lichens aux Champignons sont polyphylétiques mais que même dans chaque ordre on peut établir une filiation plus étroite entre des familles particulières de Champignons et des groupes de Lichens correspondants, notamment des Valsées aux Astrothéliées et aux Parathéliées, la première étant une famille de Sphériacées les deux dernières représentant des espèces exotiques de Lichens, toutes caractérisées par leurs périthèces nombreux à ostioles rapprochés ou concrescents, enfermés ou non dans un stroma.

(A suivre.)

ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

NOTA. — Nous prions les collègues qui nous envoient des textes d'annonces, d'écrire très lisiblement au moins les noms de genres et d'espèces.

M. LUYET, privat-docent à l'Université de Genève, Petit-Lancy (Genève), ou case, 72, Annemasse (Haute-Savoie), informe les membres de la section d'anthropologie et, en général, tous ses collègues qui s'intéressent au folklore, qu'il vient de créer un périodique pour l'étude des traditions populaires du Valais. Ce périodique paraît deux fois par mois en fascicules de 20 à 30 pages, petit in-octavo. L'abonnement est de 3 francs suisses par an. Etudes déjà parues : *la Médecine populaire, les Jeux du peuple, les Marques domestiques*. En préparation : *Devinettes, chants religieux, populaires, etc.*

M. DE BONNAL, Montgaillard (Hautes-Pyrénées), s'occupant de la flore, faune et minéralogie des Pyrénées demande, pour cet été, compagnons naturalistes, pour excursions, recherches et récoltes dans Pyrénées centrales.

M. CHATENAY (A.), Lons-le-Saunier (Jura), serait reconnaissant au collègue qui voudrait bien lui indiquer un mode de fixation et de coloration des Diatomées d'eau douce permettant de conserver ces préparations en collection.

Le Gérant : O. THÉODORE.